

Communiqué de presse

Le 17 avril 2020, à Paris

L'ANFH propose de nouveaux outils de formation à distance

L'ANFH a accéléré la mise en place de plusieurs outils prévus dans son projet stratégique : dématérialisation des demandes de formation, lancement d'un espace digital de formations en e-learning... Dans le cadre de la crise sanitaire, elle propose également un espace recensant les ressources gratuites liées au Covid-19.

La plateforme Learning Management System (LMS) : un espace digital de formation

Pour les établissements et salariés de la fonction publique hospitalière qui ont la possibilité de continuer à se former à distance, l'ANFH lance son espace digital de formation : la plateforme Learning Management System (LMS).

Cet espace digital, matérialisé à travers une bibliothèque de contenus e-learning ANFH, vient compléter les dispositifs de ressources en présentiel de l'ANFH autour de 6 thématiques : qualité de vie au travail, soins sans consentement, troubles du comportement de la personne âgée, mission zéro risque, série H et vis ma vie de cadre.

A travers cet outil numérique, les agents seront sollicités sur des activités ludiques, interactives et immersives. Ils pourront parcourir des contenus à leur rythme et en fonction de leurs disponibilités, à partir de supports variés (ordinateurs, tablettes). Un Forum leur permettra également d'interagir à tout moment avec les autres et une assistance technique sera à leur disposition 24h/24.

Plus d'informations sur la plateforme LMS : <https://www.anfh.fr/actualites/l-anfh-propose-un-espace-digital-de-formation-la-plateforme-learning-management-system-lms>

La mise à disposition de dossiers interactifs

Pour continuer à accompagner les établissements et agents, l'ANFH a numérisé ses dossiers individuels de demande de formation. Auparavant disponibles sous document Word à imprimer, compléter, signer et renvoyer, dorénavant ils peuvent être remplis directement en ligne sur le site de l'ANFH. L'occasion pour le personnel non réquisitionné d'entamer des démarches administratives pour réaliser un bilan de compétences, un parcours de validation

des acquis de l'expérience (VAE) ou encore de demander un congé de formation professionnelle.

Covid-19 : les ressources gratuites à disposition du personnel hospitalier

L'ANFH a recensé les ressources gratuites spécifiques à la crise sanitaire actuelle à destination du personnel hospitalier. Tutoriels, vidéos pédagogiques, applications : ces ressources, principalement numériques, répondent aux besoins du personnel hospitalier en cette période de crise de par leur contenu et leur durée. Conscient de l'urgence dans laquelle le personnel hospitalier se trouve, l'ANFH a volontairement privilégié des formats courts visionnables facilement par le personnel hospitalier.

Pour retrouver toutes les ressources gratuites spécifiques à la crise du Covid-19 :

<https://www.anfh.fr/actualites/ressources-gratuites-repondant-aux-besoins-de-la-crise-du-covid-19>

L'ANFH en bref -

OPCA de la fonction publique hospitalière, l'Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier (ANFH) est agréée par le Ministère de la Santé pour collecter et gérer les fonds consacrés au financement du plan de formation (2,1% de la masse salariale), du Congé de formation professionnelle (CFP), congés pour VAE et pour Bilan de compétences (0,2% de la masse salariale), des études promotionnelles (0,6%), de la formation professionnelle des travailleurs handicapés pris en charge par les ESAT (4,8%) des agents de la Fonction publique hospitalière et du Développement professionnel continu (DPC) médical (0,5% et 0,75% de la masse salariale médicale) des personnels médicaux de ses établissements. En complément de la gestion des 838,7 millions d'euros collectés, l'ANFH offre à ses adhérents et leurs agents un ensemble de services visant à les accompagner dans la gestion de la formation, des compétences et des métiers : veille, information, offre de formation, outils méthodologiques, supports de communication... Reposant sur trois valeurs structurantes - paritarisme, solidarité et proximité - environ 500 administrateurs et 26 délégations territoriales regroupées en 16 délégations régionales œuvrent depuis 1974 pour l'égalité d'accès à la formation continue et le développement des compétences des agents employés par les établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux publics, soit plus d'un million de personnes.